

les jeunes filles ce que les Jésuites feront pour les jeunes gens. Les Sœurs Hospitalières viennent de Dieppe prendre soin des infirmes et des malades. Ce que Marie de l'Incarnation et les Hospitalières font à Québec, la Vénérable Marguerite Bourgeois et Mlle Mance le font à Montréal, et les Messieurs de Saint-Sulpice y prennent à leur compte les travaux apostoliques des Jésuites et des Récollets. Avant un demi-siècle on trouve ainsi à Québec et à Montréal toute la vieille France catholique, avec son admirable organisation sociale, qui pourvoit avec sagesse à tous les besoins des familles et du peuple chrétien. Il n'y manquait qu'un évêque pour y mettre la dernière main.

Dieu, qui savait ce qu'il voulait faire de nous et de cette nouvelle Eglise, choisit Mgr de Laval, homme de science, d'expérience et de très sainte vie, plus homme d'Eglise et d'esprit à la fois plus romain et aussi français qu'aucun évêque de son temps. La Providence lui ménagea la pleine confiance du chef de l'Eglise et du roi très chrétien. Elle voulut qu'il ne relevât d'aucun siège épiscopal de France, si vénérable et illustre qu'il fût, mais du seul siège de Pierre et fût soumis à lui seul. Mais en même temps qu'il recevait du Vicaire de Jésus-Christ ses pouvoirs de juridiction du pôle nord au golfe du Mexique, il prenait, de par la volonté du roi très chrétien, la première place après le gouverneur dans le Conseil souverain de la Nouvelle-France, moins pour mettre l'influence de l'Etat au service de l'Eglise que pour mettre l'influence et l'autorité de l'Eglise au service de la société civile.

(A suivre.)

La béatification de Jeanne d'Arc

La Congrégation des Rites vient a tenu dernièrement une séance pour l'examen des miracles attribués à Jeanne d'Arc.

Après avoir pris connaissance des résultats des études préparatoires qu'elle avait ordonnées, la Congrégation a conclu en faveur de l'authenticité de trois miracles, qui serviront de base à la promulgation du décret de béatification de la Vierge de Domremy.